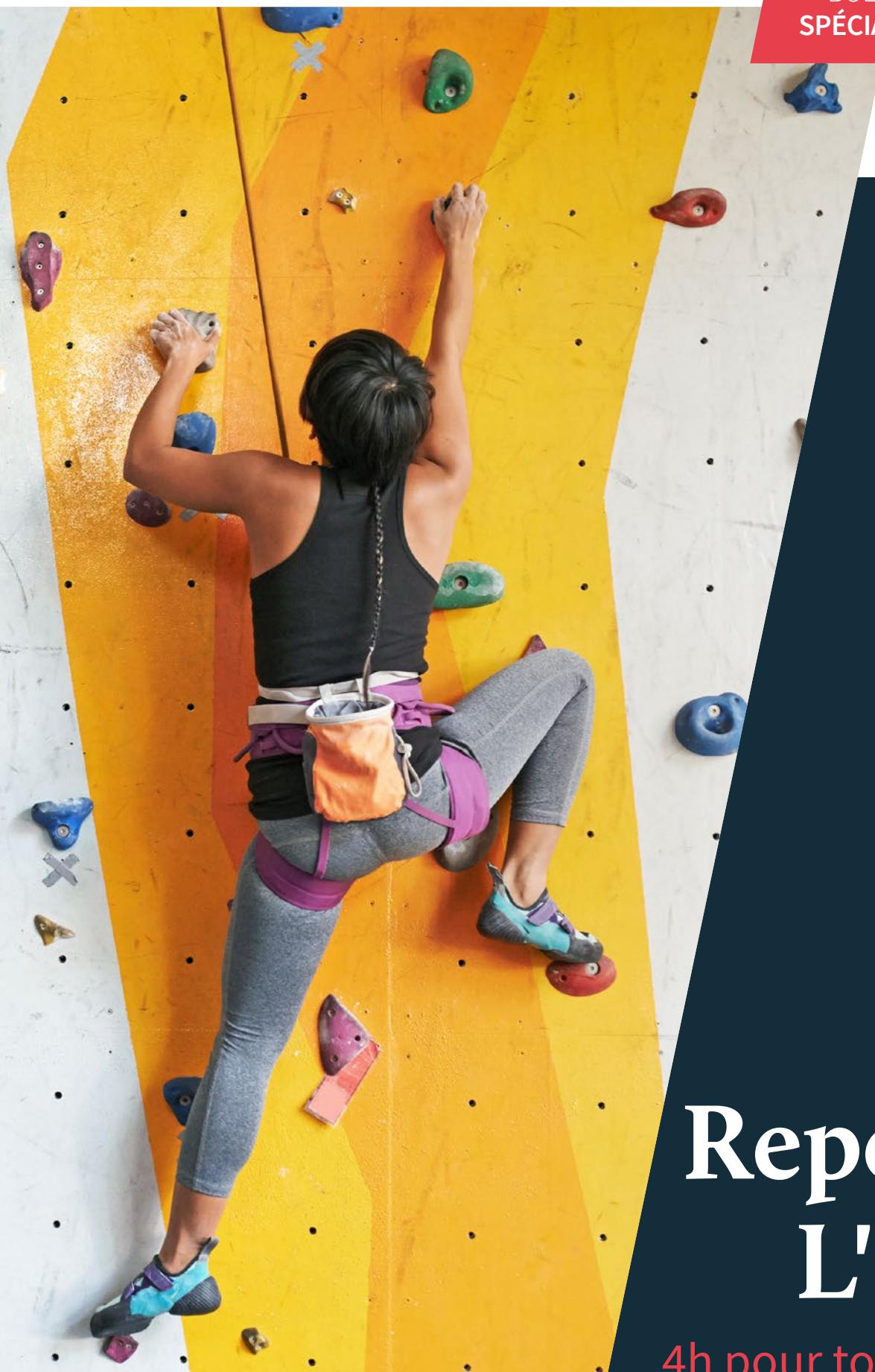


BULLETIN
SPÉCIAL PÉDA

Repenser L'EPS !

4h pour tous et toutes

Sommaire



- 4** Le développement de l'EPS est indispensable
- 6** 4h d'EPS en éducation prioritaire, une priorité



- 8** Vitaminer l'école primaire à l'EPS, c'est possible !
- 9** Redonner un avenir à l'EPS en collège



- 10** 4h d'EPS en lycée, un univers des possibles
- 11** Les LP, on n'en parle pas assez !

12 Les APSA oui, mais pourquoi et comment ?

13 Le Sport Scolaire, un 2^e souffle pour le sport pour tous



14 L'inclusion : utopie réaliste avec les moyens nécessaires !

15 Ministère de l'agriculture : 4h d'EPS durant toute la scolarité



16 Maîtriser ce que l'on enseigne pour faire réussir les élèves

Édito

Repenser la discipline dans une autre École

Les bilans tirés des dernières réformes du système éducatif et de l'action des différents gouvernements sont sans appel. Sous couvert d'expressions pour "la réussite de tous et toutes", le tri, les inégalités se renforcent. Des Écoles à plusieurs vitesses sont à l'œuvre, dans lesquelles l'individualisation poussée à outrance vise à permettre à celles et ceux disposant des codes, mais aussi du capital culturel, voire financier, de tirer leur épingle du jeu. Baisse des horaires disciplinaires, multiplication des parcours possibles, transformation des certifications, définition de fondamentaux laissant à penser que le reste est accessoire, digitalisation de plus en plus importante générant des difficultés pour les plus fragiles, classes surchargées, personnels sous pression, sont autant de facteurs minant l'ambition éducative de la réussite de tous les élèves.

L'EPS, quant à elle, a connu des modifications de contenus et de certifications sans même qu'aucun bilan n'ait été tiré des précédents programmes et évaluations. La perte de sens est de plus en plus marquée et de nombreux enseignant·es l'expérimentent dorénavant. La pandémie qui a mis un focus sur la nécessité des pratiques physiques a également été le déclencheur d'approfondissement de nombreuses réflexions sur ce que devrait être l'EPS de demain. Toutefois, si réfléchir aux contenus d'une EPS ambitieuse et exigeante est primordial, faire plus et mieux avec si peu de moyens relève de la gageure. La nécessaire revalorisation disciplinaire doit s'ancrer sur une analyse multifactorielle des conditions de son amélioration : pédagogique, didactique, moyens en ressources humaines, installations, horaires, ... Le tout doit obligatoirement faire système pour que le pas en avant soit significatif.

Cette réflexion qui a conduit le SNEP-FSU à porter l'exigence de temps de pratique augmenté en revendiquant 4h d'EPS pour tous les élèves, doit amener à une réflexion plus large autour du plus et mieux d'école pour la réussite de tous et toutes. C'est d'une transformation en profondeur dont a besoin notre système éducatif pour emprunter le chemin de la démocratisation de la réussite scolaire. C'est un enjeu de société primordial. L'Éducation est le cœur de la société. Si comme l'a affirmé R. Maracineanu, « *le sport joue un rôle de ciment social et participe à l'unité de la nation* », alors tout doit être fait pour renforcer sa place et son rôle dans le système éducatif !

Benoît HUBERT et Coralie BÉNECH,
co-secrétaires généraux du SNEP-FSU



Le développement de l'EPS est indispensable

Le SNEP-FSU sort de son congrès national avec une série d'orientations se situant résolument sur le versant offensif pour la qualité de l'EPS. La mesure phare revendiquée est l'augmentation de l'horaire d'enseignement pour garantir 4 h d'EPS hebdomadaires sur toute la scolarité.

La période préélectorale cristallise toujours l'état d'une société et les mouvements de fond, pas toujours bien perceptibles et évaluables en dehors de ces périodes. Ce qui est pointé dans les médias comme un éclatement de la gauche est surtout le résultat d'une dérive néo-libérale de la société due à l'affaiblissement des forces politiques de progrès social. La crise sociale et politique née dans une absence de vision politique à long terme, résulte des différents replis identitaires fondés surtout par les peurs de se perdre dans un monde qui change. L'économie capitaliste néo-libérale continue son chemin d'enrichissement par les exploitations de tout ce qui peut être rentable à court terme et donc, par l'affaiblissement voire soumission des domaines comme celui des services publics à cette logique. Dans l'éducation, les vieilles valeurs sont décrétées modernes, le monde enseignant résistant est dénigré dans des campagnes médiatiques nauséabondes (le prof bashing). Bref, nous assistons, à la veille des élections présidentielles et législatives, à une campagne préélectorale se déroulant dans une société bourrée d'inégalités sociales et

culturelles et plutôt paumée quant aux voies de renouveau démocratique qu'elle épouserait.

Quelles orientations syndicales ?

Chaque organisation porte ses propres responsabilités quant à son rôle dans une période. Le SNEP-FSU qui tenait son congrès en tout début de la campagne préélectorale, a décidé de se placer en mode offensif. Nous demeurons dans les postures syndicales non pas de refus de tout ce qui viendrait du pouvoir politique, mais bien dans une attitude de propositions dont nous sommes convaincu·es et qui nous semblent indispensables pour aller de l'avant face aux inégalités citées plus haut. Le service public que nous rendons doit le permettre s'il veut continuer à bénéficier de ce statut et d'une place confortée dans la société. C'est dans cette optique qu'ont été débattues les questions et dossiers dits « éducatifs » (une appellation consistant à traiter des questions de contenus, d'orientation du système éducatif, des programmes, des certifications,



des contenus de formation, d'inclusion etc.) lors de notre congrès national. Il nous semble toujours aussi indispensable de porter la vision d'une Ecole dans une société dans laquelle la réussite de toutes et tous est indissociable des autres revendications (conditions de travail, emploi, salaires...), si nous voulons demeurer cohérents et entendus, à la fois, par les pouvoirs publics et les usagers du service public d'éducation.

Pour ce qui est de l'originalité de l'EPS au sein de l'Ecole, elle repose sur la culture physique, sportive et artistique. Et l'éducation des jeunes se fait précisément par le travail et l'étude de ces cultures. A son dernier congrès, pour ce qui est du « Sport », le SNEP-FSU l'a qualifié de façon suivante :

Le sport est devenu une question majeure dans de nombreux pays. Il préoccupe les gouvernements et mobilise la population. Tant au niveau diplomatique qu'entre les structures internationales, par les pressions économiques, particulièrement avec les grands événements, et les enjeux sociétaux qu'il draine, il demeure, au quotidien, une activité vivace dans la vie nationale. Il mobilise, à intervalles réguliers, les passions et génère de nombreux programmes médiatiques.

Les forces démocratiques se sont très tôt dans l'histoire emparées des pratiques sportives, alors apanage des couches aristocratiques ou bourgeoises, ont contesté leur hégémonie et revendiqué leur démocratisation comme un élément constitutif de l'émancipation humaine. Cependant, aujourd'hui encore, l'objectif de démocratisation reste non atteint, malgré d'incontestables progrès dans un pays comme le nôtre.

Il nous apparaît indispensable qu'un tel « objet » culturel soit enseigné à l'École, qu'il soit au cœur de notre discipline. Au sein de cette culture, il y a à continuer à trier et faire des choix des œuvres à étudier, de la même manière que celles de Shakespeare, de Balzac ou de Dostoïevski en font partie dans l'enseignement des lettres⁽¹⁾.

Car, continuer à s'appuyer sur la culture sportive et artistique, en passant par une indispensable didactisation, qui est dans l'ADN même de la culture scolaire, est, à la fois, une façon de lutter pour la démocratisation de ces cultures et contre un nouveau formalisme minimisant leur place au sein de l'Ecole. Ce nouveau formalisme se caractérise par l'inversion des valeurs. Il consisterait, d'abord à répondre aux finalités de l'Ecole, puis, un peu, accessoirement, aborder des contenus disciplinaires⁽²⁾. Alors que dans toutes les autres disciplines, ce mouvement est simultané.

Il nous revient donc la responsabilité de stabiliser les fondations du second degré. Elles reposent sur une forte articulation entre le collège et le lycée, dans un curriculum continu⁽³⁾. Ce dernier peut comprendre les différents formats d'apprentissages en EPS, approfondissement, stabilisation et découverte.

4h d'EPS

Ces différents formats étant nécessaires⁽⁴⁾, la question du temps scolaire se pose. Nous y voyons deux éléments indissociables, les horaires disciplinaires de l'EPS respectant la spécificité de l'étude des APSA dans une ambition de couverture d'un périmètre large de la culture physique sportive et artistique, et l'amplitude du temps scolaire dans son ensemble.

« s'appuyer sur la culture sportive et artistique est dans l'ADN même de la culture scolaire... »

La cohérence de l'EPS sur l'ensemble du second degré passe par une uniformisation des horaires. Pour le SNEP-FSU, cela passe par l'alignement de tous les niveaux sur les 4h en sixième. Nous donnons ici quelques éléments non exhaustifs expliquant notre proposition.

Premièrement, rien ne justifie l'écart entre la 6^e et les autres niveaux en collège. De plus, le « bricolage »⁽⁵⁾ par lequel les équipes pédagogiques gèrent "la 3^{ème} heure", coupe forcément les cycles d'enseignement. Les 4h permettraient la stabilisation des deux séquences hebdomadaires, diminueraient le nombre de classes en responsabilité pour chaque enseignant-e et faciliteraient ainsi le suivi.

Deuxièmement, le lycée pose des problèmes qui font des 4h d'EPS une nécessité. C'est l'âge où les jeunes « décrochent » en masse de l'activité physique régulière. Le développement de l'EPS permettrait l'augmentation du volume de pratique lors de cet âge déterminant pour la suite qu'est l'adolescence, mais aussi conduirait vers des acquis nouveaux, indispensables pour la motivation en dehors des cours obligatoires, qu'il s'agisse de l'AS ou du sport civil.

Enfin, les 4h d'EPS donneraient, quasiment, l'obligation à l'Etat de se saisir du plan national du développement des équipements sportifs et artistiques. Nous le voyons comme une chance exceptionnelle.

Une telle décision politique devrait dépasser les clivages partisans, notamment lors de la campagne électorale. Notre jeunesse a besoin d'un consensus politique fort autour de la démocratisation des savoirs à laquelle l'EPS contribue de façon unique. Nous savons qu'une telle décision implique des arbitrages budgétaires forts mais qui sont largement possibles, la gestion gouvernementale de la crise sanitaire l'a largement démontré.

@ andjelko.svrdlin@snefpsu.net

(1) La référence à « l'œuvre » est tirée du cadre théorique d'I. Meyerson (voir « L'EPS et culturalisme », SNEP-FSU, 2018).

(2) Le « care », le respect d'autrui, les pratiques soi-disant spécifiques à la santé, la bienveillance...

(3) Il ne s'agit aucunement de minimiser l'importance du premier degré ni de sa nécessaire articulation avec le second, mais bien de réaffirmer que la démocratisation et l'éducation en EPS ne doivent pas se faire en dehors du raisonnement de ce qu'est le second degré « à la française ».

(4) Il est toujours possible de continuer avec les moyens existants, mais cela mettrait notre pays en retard par rapport aux enjeux d'éducation forts qui se présentent, démocratisation face aux inégalités grandissantes et la sédentarité qui explode.

(5) Nous pensons, avec Y. Clot (Ethique et travail collectif, Editions Erès, 2020) que le terme bricolage n'a rien de péjoratif, bien au contraire. Il s'agit d'un véritable savoir professionnel permettant d'organiser le travail.

4h d'EPS en éducation prioritaire, une priorité

4h d'EPS en éducation prioritaire ce n'est pas réaliste, c'est une utopie ? Et pourtant cela existe déjà. En effet, certains établissements en France catégorisés « établissement sensible » ont l'équivalent d'un enseignant d'EPS en plus.

20 h en plus sur la dotation horaire globale que les équipes utilisent pour réaliser des projets de « classe EPS », dédoubler des cours, notamment pour la natation, ou augmenter l'horaire d'une heure et ainsi avoir 2 fois 2h d'EPS.

L'institution, suite au mouvement social de 98, avait reconnu le rôle clé de l'EPS dans le liant qu'elle pouvait apporter dans les collèges et dans sa dynamique de projet. L'EPS participe, par la réussite des élèves, à produire un apaisement des tensions inextricables.

Une proposition de l'institution

Ce constat a été présenté dans le dernier rapport de l'observatoire des pratiques en éducation prioritaire de l'académie de Créteil en 2020. Le rapport n'a pas pour fonction de réaliser des préconisations, mais l'évaluation de l'existant insiste sur le rôle clé de l'EPS. Ces quelques citations sont autant de points d'appui qui viennent conforter l'EPS et son nécessaire renforcement et développement dans l'éducation prioritaire. L'EPS joue un rôle de catalyseur de réussite scolaire créant un climat positif dans les établissements scolaires.

C'est ainsi que les rédacteurs du rapport soulignent : « Assurément les enseignants d'EPS organisent l'accrochage de tous les collégiens ». Ils poursuivent : « En vérité, l'EPS attire à l'école des jeunes peu assidus par ailleurs. Une course d'endurance, un tournoi organisé dans l'établissement ou avec d'autres collèges peuvent transformer le statut d'un mauvais élève. Un succès aussi visible, a fortiori si les enseignants des différentes disciplines y ont assisté, apporte au victorieux une reconnaissance essentielle. Le regard des professeurs peut changer. Il autorise l'estime de soi. Il peut redonner foi en l'école et motiver. »

« L'éducation physique et sportive est la discipline de la seconde chance pour beaucoup d'élèves... »



L'EPS est non seulement un lieu de réussite, mais elle pourrait aussi diffuser auprès des autres enseignants des pratiques de réussite. On ne suspectera pas les 26 rédacteurs de connivence syndicale avec le SNEP-FSU, pourtant, ils insistent sur le rôle de l'EPS en disant :

« L'éducation physique et sportive est la discipline de la seconde chance pour beaucoup d'élèves. C'est en cela que l'éducation physique et sportive incarne le mieux le vivre ensemble, souvent annoncé comme un objectif de l'école, mais pas toujours mis sur le métier. La variation des postures enseignantes en EPS et investies par les élèves propose l'expérimentation de points de vue et de compétences différentes à mettre en œuvre. Elle donne à éprouver une union d'intérêts et renforce la communauté d'apprenants que représente la classe. »

75 % des élèves n'ont que l'EPS comme activité physique et sportive

Le lycée Saint Exupéry de Marseille a réalisé une étude sur les élèves de son établissement scolaire. Dans son projet présenté au chef d'établissement pour lui demander de flétrir des heures pour développer l'EPS, l'équipe a insisté sur la dimension atypique de cet établissement situé au cœur des quartiers Nord. Seuls 25 % des élèves ont une pratique sportive en dehors des cours obligatoires. L'EPS apparaît comme le seul levier possible pour démocratiser la culture sportive, mais devient aussi un enjeu central de santé sociale.

En effet, l'ensemble des recommandations de l'OMS préconise au moins 1h d'activité sportive par jour. Une recommandation qui pourra être approchée si l'horaire d'EPS monte à 4h par semaine.

Les données sociologiques sur la pratique sportive des jeunes confirment l'analyse de cet établissement scolaire et la nécessité d'un développement de l'EPS dans l'éducation prioritaire.

En effet, Maxime Travert, dans le ContrePied n°29 EPS et loisirs, présente deux mouvements : un écart de pratique entre filles et garçons en fonction des milieux sociaux, mais une baisse de la pratique sportive sur les 10 dernières années.

Dans le département des Bouches-du-Rhône, en 2001, 79 % des jeunes âgés de 13 à 19 ans pratiquaient une activité sportive au moins une fois par semaine. En 2015, le taux n'était plus que de 65,8 %. La baisse de la pratique s'est accompagnée d'un accroissement des inégalités. Elle était plus marquée chez les filles que chez les garçons et elle était encore plus forte pour celles issues de milieux sociaux défavorisés. Seulement une fille sur deux (50,8 %) d'origine modeste faisait du sport au moins une fois par semaine. Dans les familles plus aisées, elles étaient deux sur trois à faire du sport

Ainsi, l'EPS à l'école a un rôle fondamental à jouer, en particulier pour les enfants des milieux précaires, pour compenser en partie ces inégalités. Une conclusion que confirme Christine Mennesson le 7 avril 2021 dans un article de la revue ContrePied⁽¹⁾.

4h d'EPS, un rebond pour la jeunesse

Dans leur dernier livre⁽²⁾, Magali Danner, Carine Érard et Christine Guégnard nous livrent une analyse remplie d'espoir. Les jeunes lycéens qui font le choix de s'impliquer dans les options sportives, et donc de réaliser 4h d'EPS et plus en lycée, vont rebondir positivement



“ L'EPS apparaît comme le seul levier possible pour démocratiser la culture sportive... ”

dans leur vie scolaire et sociale. Ils en arrivent à déjouer un itinéraire d'orientation préfiguré et osent aller vers l'université.

4h d'EPS permettent ainsi de doter les lycéens en capital sportif. Plus le capital sportif est important, plus forte est son intention de le convertir à sa pratique de loisir dans un métier.

Ces éléments d'analyses sociologiques par les rapports d'observations des pratiques de l'EPS ou les conséquences d'une ambition du développement des heures de l'EPS, font la démonstration de la nécessité de mettre en œuvre au plus vite 4h d'EPS pour tous et toutes. L'état, dans sa volonté d'agir auprès des populations les plus pauvres et les plus éloignées de la culture sportive, pourrait commencer son expérimentation auprès de l'ensemble des établissements scolaires en éducation prioritaire.

@bruno.cremonesi@snefpsu.net

(1) "Enfances de Classe" : inégalités à l'école et dans les loisirs. <http://www.epsetsociete.fr/Enfances-de-Classe-inegalites-a-l->

(2) La culture sportive, un capital scolaire Probabilités d'orientation déjouées, par le sport ? Le cas des bacheliers professionnels, Magali Danner, Carine Érard et Christine Guégnard. <https://pedagogie.snefpsu.fr/2021/04/09/la-culture-sportive-un-capital-scolaire/>

Vitaminer l'école primaire à l'EPS, c'est possible !

Une enquête réalisée à l'initiative conjointe du SNEP-FSU et du SNUipp FSU auprès d'écoles dans lesquelles les PE enseignent l'EPS elles-mêmes ou eux-mêmes à hauteur des programmes, met en évidence les dynamiques à l'œuvre pour un enseignement effectif de l'EPS : proximité des équipements, conscience des enjeux, travail en équipe et organisations de rencontres ou d'évènements sportifs et artistiques.

Contrairement aux approches comptables des enquêtes institutionnelles sur l'EPS, cette enquête sur les « écoles vitaminées » cherchait à comprendre pourquoi certaines écoles réussissent à assurer l'horaire d'EPS quand d'autres peinent à le faire. En voici les principaux résultats.

Un temps scolaire très contraint

Les « écoles vitaminées » réussissent à assurer l'horaire officiel de 3h, mais pas toujours de manière hebdomadaire. En effet, les programmes du primaire sont conçus sur la base des 24h d'école, dont il faut déduire - pour toutes les disciplines - les temps de récréation et les temps proto-didactiques et de transition. En réalité, l'horaire possible alloué à l'EPS est de l'ordre de 2h15 et non de 3h par semaine. Ces écoles réussissent tout de même à assurer 2 séances par semaine en élémentaire et quotidienne en maternelle, ceci, malgré la pression permanente sur le lire-écrire-compter.

cas avec l'USEP, qui est un véritable soutien pour l'EPS.

- Elles considèrent l'EPS comme une discipline fondamentale, pour le développement de l'élève et l'équilibre des rythmes scolaires,, et aussi pour réduire les inégalités en matière d'accès à la culture. Pour les professeures de ces écoles, l'EPS est également indispensable au bon fonctionnement de la vie de la classe (travail de groupe, construction de règles...) et à l'intégration d'autres apprentissages (langage, maths, Education morale et civique...) lors desquels la démarche vécue en EPS (essais/erreurs, effort, répétition) est souvent convoquée. Cette approche est une spécificité de l'école primaire. Elle donne sens au travail quotidien des enseignant·es et les motive à prendre le temps de faire leur EPS. Les PE estiment cependant qu'enseigner l'EPS demande de l'énergie physique et militante parce que l'institution ne les soutient pas, notamment depuis qu'elle supprime les CPC EPS (conseillers pédagogiques de circonscription).

- Le travail en équipe est une réalité dans ces écoles. Plus de la moitié font le choix d'avoir une personne-resource EPS pour dynamiser la discipline dans l'école, ou pratiquent la co-intervention entre enseignant·es. Notre enquête révèle cependant une sous-utilisation des ex étudiant·es STAPS qui pourraient jouer un rôle majeur pour dynamiser les écoles.

- Les écoles vitaminées de notre enquête bénéficient toutes du soutien actif d'une collectivité territoriale, mais elles font peu appel à des interventions extérieures. Elles choisissent et maîtrisent leurs partenariats qui ne donnent pas lieu à une substitution. Ceci interroge fortement les pratiques habituelles des collectivités.

Cette enquête met donc à jour une image de l'EPS, moins simpliste et moins caricaturale que celle qu'on nous donne à voir habituellement. Sans nier les problèmes, elle contribue à une sorte d'observatoire des pratiques qui met en évidence certains leviers peu développés jusqu'à présent, sans occulter les contraintes spécifiques du primaire.

Nos syndicats entendent populariser cette enquête. L'enjeu est de montrer qu'avec une réelle volonté politique (équipements, formation, accompagnement, USEP), l'enseignement de l'EPS en primaire pourrait être dynamisé : « La preuve, dans les écoles vitaminées à l'EPS, ça marche ! ».

@ claire.pontais@snefpsu.net

« Retrouver le rapport sur les « Ecoles vitaminées à l'EPS » sur le site du SNEP-FSU, rubrique pédagogie/primaire



Redonner un avenir à l'EPS en collège

Les dernières réformes du collège ont dégradé la place de l'EPS. Celle-ci doit être revalorisée, notamment par une augmentation des horaires.

Nous mesurons, depuis plusieurs années, les effets néfastes des réformes engagées sur le fonctionnement du collège autour du "socle commun de connaissances, de compétences et de culture" et de son évaluation problématique, de l'autonomie accrue des établissements et de l'insuffisance des moyens : dégradation des conditions de travail des enseignant·es et d'étude des élèves ; mal-être et souvent colère des personnels devant l'accumulation de tâches "inutiles et désagréables" ou d'injonctions contradictoires et l'augmentation importante de leur charge de travail ; vacuité des programmes disciplinaires en terme culturel, suppression de l'épreuve physique d'EPS au DNB, nouvelles hiérarchies entre les disciplines, voire déconstruction pernicieuse de certaines d'entre elles, conflits latents engendrés par la mise en concurrence des personnels... Le ministre Blanquer aura, de son côté, poursuivi et amplifié la destruction du collège en recentrant les apprentissages sur les fondamentaux, en exacerbant l'individualisation des parcours et en supprimant massivement des postes. Les processus de hiérarchisation des disciplines et de dédisciplinarisation (cf C. Couturier) sont toujours à l'œuvre. L'EPS, comme discipline d'enseignement, apparaît alors fragilisée et pourrait à terme être fragmentée, diluée et marginalisée.

Dès lors, il est urgent de redonner un avenir au collège, entendu comme une étape particulière dans le développement social et culturel des enfants. Cela permettra à la fois d'assurer une continuité avec le primaire et le lycée et de créer les ruptures nécessaires pour grandir. Aussi devra-t-il simultanément organiser l'élargissement des savoirs abordés et assurer un droit pour toutes et tous à s'engager dans l'étude des œuvres et des pratiques culturelles, l'approfondissement des savoirs et le travail personnel et en autonomie. Le soutien aux élèves en difficulté et l'aide aux devoirs, par exemple, devront être organisés sur le temps scolaire.

Dans un collège rénové et tourné vers l'avenir, l'EPS doit être repensée en profondeur pour retrouver son statut de discipline à part entière. Tout en conservant ses spécificités, elle doit être revisitée, tant dans ses finalités éducatives que ses contenus physiques, sportifs et artistiques, restructurée autour de programmes qui déterminent les savoirs exigeants et émancipateurs à acquérir, et de référentiels nationaux d'évaluation pour le DNB qui précisent les niveaux d'acquisitions spécifiques attendus (techniques, tactiques, méthodologiques...). Elle doit aussi être revalorisée par l'augmentation des temps d'étude propices au développement physique et moteur et aux acquisitions culturelles des élèves (4 heures d'EPS à tous les niveaux du collège) et par l'octroi de moyens permettant la constitution de groupes à effectifs réduits ou des dispositifs de co-intervention (2 professeurs, 1 classe par exemple). Elle doit enfin être réorganisée autour d'une programmation d'APSA riche et équilibrée qui vise à



“Le ministre Blanquer aura poursuivi et amplifié la destruction du collège en recentrant les apprentissages sur les fondamentaux”

fois des apprentissages réels, stabilisés ou approfondis, grâce à des cycles qui s'inscrivent dans la durée sans oublier l'ouverture culturelle.

Les équipes EPS pourront alors concevoir leur projet autour d'une programmation qui respectera 2 principes : couvrir les 8 groupes d'APSA (cf. préambule des programmes SNEP-FSU) et mettre en œuvre un approfondissement d'un minimum de 80h dans une APSA, un volume de 40h minimum par APSA pour des apprentissages stabilisés et un volume de 20h pour des cycles de découverte. Pour créer une dynamique et donner du sens aux projets collectifs, les équipes pourraient organiser au moins un événement par an sous forme de rencontre ou spectacle, de sortie ou de stage.

Faire advenir une telle EPS nécessite une résistance de toute la profession qui passe à la fois par l'opposition aux réformes délétères à l'œuvre et par l'élaboration de propositions construites collectivement. Le SNEP-FSU prolongera cette activité en organisant un séminaire sur les référentiels de certification en mars, en intervenant aux "assises de l'EPS" à l'initiative de l'ENS et en proposant des journées de l'EPS dans chaque académie.

@ alexandre.majewski@snefpsu.net

4h d'EPS en lycée, un univers des possibles

C'est bien d'une révolution copernicienne dont il s'agit. Avec 2H d'EPS en plus en Lycée, on change de paradigme. On ne soustrait plus mais on additionne.

En effet, l'EPS actuelle en lycée, avec 2H seulement, ressemble à la multiplication des soustractions. Soustraction d'une heure d'EPS et d'un créneau hebdomadaire pour nos anciens collégiens de 3^{ème}. Soustraction de contenu d'apprentissage en raison du temps consacré à l'évaluation permanente, pour partie liée aux dernières réformes. Soustraction dans la programmation d'APSA en raison d'une classification réductrice et inopérante. Soustraction dans le développement du Sport Scolaire avec un mercredi après-midi de moins en moins libéré.

“Elèves et parents ne comprennent pas la place réduite faite à l'EPS au lycée...”

Force est de constater que l'EPS en Lycée tend à se réduire à peau de chagrin. Dans ce cadre contraint, les enseignants tentent de préserver une EPS de qualité en effectuant des choix au mieux, choix par défaut et forcément insatisfaisant face à des dilemmes pédagogiques insolubles au regard des conditions imposées.

Élèves et parents ne comprennent pas la place réduite faite à l'EPS au lycée et manifestent leur surprise quand ils découvrent cette situation. Paradoxalement, certains profs d'EPS, un peu comme la grenouille que l'on trempe progressivement dans l'eau chaude, s'habituent, contre mauvaise fortune bon cœur, à hélas gérer les moins... et on ne peut s'en satisfaire.

L'EPS en lycée a besoin de plus

Toutes les études le montrent, l'adolescence, l'âge de nos lycéen(e)s, est l'âge des paradoxes, avec pour certain(e)s un risque de sédentarité important avec des futurs problèmes de santé et, pour d'autres, un besoin important d'activités sportives et artistiques sous diverses formes. Pour ces adultes en devenir, qui mieux que le service public d'éducation, et donc l'EPS, peut répondre à ce besoin d'émancipation par le partage d'une culture commune autour de l'étude des APSA ?

La réponse actuelle n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Avec plus d'EPS, deux séquences de 2H par semaine donneraient du temps au temps et, avec un peu plus de la liberté pédagogique aux enseignants, les différents projets qui traversent leurs préoccupations éducatives, aujourd'hui impossibles, deviendraient possibles :

- Programmer une variété d'APSA plus large qu'actuellement, notamment les sports collectifs en diminution.
- Choisir de travailler sur la polyvalence et/ou la spécialisation dans les APSA avec certains cycles longs et d'autres plus courts.
- Jouer sur le temps d'apprentissage selon l'APSA.
- Programmer dans le cycle des moments variés de la culture sportive (tranche de vie), notamment celui de la rencontre sportive et artistique.
- Accompagner davantage les élèves en difficulté etc.

La profession est riche d'expériences et de propositions.

Le SNEP-FSU est porteur de cette ambition depuis de nombreuses années. Dans un passé proche, certains lycées ont fonctionné avec 5H en EPS. Ce retour réaliste vers le futur nous montre la voie. D'autres bases de lancement existent, l'enseignement optionnel avec 3H en plus, tout comme le tout nouvel enseignement de spécialité 4H et 6H. Bien que riche d'un point de vue du partage du patrimoine professionnel et de l'intérêt du plus d'EPS, ces dispositifs restent marginaux car facultatifs et répartis inégalement sur le territoire. Cependant, par leur réussite, ils contribuent à justifier que l'EPS obligatoire pour toutes et tous doit être revalorisée en volume horaire.

Évidemment, les 4H d'EPS ne vont pas sans une réflexion globale sur le temps scolaire et sur les installations sportives et artistiques. Pour autant, cette ambition n'est pas « astronomique », si l'on change nos lunettes pour prendre de la distance sur le quotidien de l'EPS en Lycée. Afin d'éviter le risque de trou noir, 4h d'EPS constituerait une sorte de bigbang symbolique qui donnerait de l'espace à tous, élèves et enseignants, en ouvrant un univers des possibles vertueux pour l'EPS.

Soyons réalistes, exigeons le nécessaire pour tous nos élèves, en montrant avec le SNEP-FSU, l'EPS de demain.

@sebastien.molenat@snefsu.net



Les LP, on n'en parle pas assez !

L'EPS en lycée professionnel est un sujet plus rarement évoqué que l'EPS en lycée général et technologique. Pourtant, c'est le seul niveau d'enseignement où l'EPS a perdu des heures lors des dernières réformes.

C'est le seul niveau d'enseignement également où l'on crée une « unité facultative », nommée « secteur sportif », sans aucun moyen d'enseignement. C'est aussi un niveau où la discontinuité des apprentissages, due aux périodes stages notamment, est la plus flagrante. C'est enfin un niveau où le sport scolaire, pour de multiples raisons, est en difficulté.

En étant un peu alarmiste, il faudrait déclarer les LP « zones à défendre » (ZAD). Car depuis trop longtemps, les politiques affirment à grand renfort de « comm' » valoriser la voie professionnelle en faisant l'exact contraire. D'après le calcul du SNEP-FSU, syndicat de la FSU représentant l'enseignement professionnel, la dernière réforme sous la haute autorité de J.M. Blanquer, a fait perdre sur les 3 années conduisant au Bac pro, l'équivalent de 10 semaines de cours par rapport à avant.

En EPS, la dernière période a vu éclore des « non-programme » d'EPS (chacun fait ce qu'il veut) et la modification des épreuves du Bac s'est soldée, comme pour les lycées généraux et technologiques, par la perte des repères nationaux (référentiels) et, par contre, l'imposition d'« AFL » (attendus de fin de lycée) en augmentation exponentielle par rapport à ce qui était attendu auparavant. Rien moins que 6 AFL sont présentés comme carte d'identité de la discipline. Si les deux premiers sont censés répondre aux exigences motrices de l'APSA du cycle, les autres sont sur d'autres registres (analyser, connaître, assumer, assurer...). Bien sûr d'aucun-es pourront trouver ça intéressant. Le problème c'est de rapporter ça au conditions concrètes d'enseignement dans les LP, et d'autres part sur une forme, nouvelle dans sa proportion, d'intellectualisation de la discipline.

4 heures pour tous et toutes

Le SNEP-FSU a lancé cette campagne avec une préoccupation issue de l'observation de la situation du moment et des différents rapports qui sont parus ces derniers temps sur l'état physique de la jeunesse. Nos élèves ont besoins, d'abord, d'une augmentation significative du temps de pratique sportive et artistique. Nous ne parlons pas de « pratique physique » qui peut se faire en montant les escaliers... Mais de pratique culturelle, sportive et artistique, qui mobilise l'élève dans sa totalité et qui génère des émotions. Or seule l'obligation scolaire est en mesure de produire de l'égalité. Sinon ce sont les inégalités sociales qui déterminent l'accès ou non à la culture, pas seulement sportive et artistique d'ailleurs.

Donc, un alignement pour tous et toutes sur 4h (soit grossièrement deux séquences de 2h par semaine), est un besoin vital.

Ensuite, il faut un plan de développement d'accès aux équipements sportifs. Pour cela il faut bien évidemment en multiplier la quantité, mais aussi rénover ceux existants qui, pour nombre d'entre eux, ne répondent plus aux exigences du moment, y compris environnementales.



« Nous estimons qu'il faut revenir à un enseignement technique ou polytechnique qui doit être le cœur des apprentissages »

Pour quoi y faire ?

L'enseignement de l'EPS, comme nous l'avons suggéré au début de ce texte, subit aujourd'hui une forme d'intellectualisation qui, de notre point de vue, mène à un désintérêt des élèves pour la discipline (et pas seulement en LP). Nous estimons qu'il faut revenir à un enseignement technique ou polytechnique (dans le sens où les élèves pratiquent plusieurs APSA) qui doit être le cœur des apprentissages. C'est sur cette base que l'on peut enseigner, dans le même temps, les valeurs qui sont portées par l'école. La question des pouvoirs d'agir est déterminante pour la construction de la vie physique ultérieure. Or ces pouvoirs viennent de la possibilité de réaliser concrètement des choses qui ont un sens social. Les APSA permettent de faire ce lien entre école et société. Ce qui empêche aujourd'hui d'apprendre, ce sont les conditions pratiques de l'enseignement en LP qui débouchent la plupart du temps sur une forme de zapping qui est le meilleur moyen de ne pas permettre des apprentissages significatifs. Il faut réfléchir aujourd'hui aux conditions à remplir pour permettre aux élèves d'approfondir. C'est-à-dire s'inscrire dans des cycles d'autant plus longs qu'ils sont de fait entrecoupés de périodes de stages. Sans cela, tout le reste apportera beaucoup de bavardage et peu d'effets. Il faut collectivement imposer une nouvelle réflexion sur l'EPS en LP.

@ christian.couturier@snefpsu.net

Les APSA oui, mais pourquoi et comment ?

Une EPS fondée et organisée par l'étude des APSA doit aussi permettre aux élèves de s'approprier les valeurs de la République. Un regard sur les fondements de l'EPS.

Ce qui est nommé le « culturalisme »⁽¹⁾ du SNEP-FSU (et du Centre EPS et société) consiste à défendre une EPS fondée et organisée par ce que nous nommons « l'étude des APSA ». La décision logique du SNEP-FSU de porter les programmes alternatifs aux programmes officiels actuels sous forme des « fiches APSA » est à saisir dans cette idée. Cependant, si les programmes doivent répondre à certaines exigences, notamment et surtout celle de répertorier les savoirs visés par ladite étude pour être une discipline unique et originale⁽²⁾, ils doivent cerner plusieurs éléments tout aussi indispensables dans un programme scolaire. Les missions d'éducation, les valeurs orientant et organisant ces mêmes missions, la société que nous voulons avoir, aujourd'hui et demain, les citoyens capables non seulement de maîtriser mais aussi de faire évoluer et transformer une société pour la rendre meilleure, voilà quelques lignes obligatoires à saisir pour une discipline scolaire à part entière. Dans un texte officiel, cela prend la forme d'une sorte de préambule aux programmes proprement parlé. Celui porté par le SNEP-FSU a été adopté lors du congrès national de Porticcio en décembre 2021.

Valeurs

Toute éducation répond à des valeurs. Les choix culturels et leur traitement aussi. L'EPS, discipline scolaire, se doit d'épouser les valeurs républicaines imposées à l'École. Il nous revient le devoir militant d'y veiller et de les renforcer. C'est le prix à payer si nous voulons demeurer parmi des acteurs participant au renforcement des valeurs démocratiques au sein de l'École et au sein de la société par les savoirs et par les valeurs. Ainsi, nous affirmons dans nos propositions pour les programmes que citoyen-ne-s en devenir doivent pouvoir être suffisamment cultivé-e-s, pour s'engager lucidement dans les pratiques sociales mais aussi pour pouvoir les faire évoluer.

Enfin, il nous semble incontournable que les futurs programmes fassent de la lutte contre les inégalités en tout genre et de l'émancipation de tou-te-s une priorité.

“ L'EPS, discipline scolaire, se doit d'épouser les valeurs républicaines imposées à l'École... ”

Technique

Un programme disciplinaire devant préciser aussi bien la nature que le contenu précis des savoirs à apprendre, il apparaît indispensable de sérier les savoirs techniques propres aux APSA. Il ne s'agit ni des modèles à recopier (technicisme) ni des mouvements à maîtriser avant d'aborder les APSA à proprement parler. C'est bien une construction dans l'action, au sein d'un code réglementaire, qu'il s'agit de construire pour rendre son action de plus en plus significative, signifiante, efficace, visible, plaisante, etc. L'enjeu pour la discipline est majeur. Les apprentissages seront concrétisés et non pas laissés au hasard de l'activité de l'élève par une sorte de la magie de la tâche⁽³⁾. Cela comprend l'extrême nécessité de revoir les maquettes des formations initiales mais aussi de la FPC.

Classification

Enfin, le choix des APSA à enseigner se pose ainsi que les choix à opérer, compte tenu de leur très grand nombre. Pour organiser ces choix, nous avons besoin de les regrouper. La question de la classification des APSA est une nouvelle fois posée. Celle que nous proposons dans le texte de « préambule » cité n'a pas de valeur scientifique. D. Delignières⁽⁴⁾ critique le caractère scientifique des classifications. Si nous le rejoignons dans sa critique, nous pensons qu'une classification à caractère culturel, social et technique est nécessaire malgré ses faiblesses scientifiques faute de quoi certains groupes d'APSA risquent de disparaître de l'enseignement pour de mauvaises raisons : celle du manque des équipements, etc. Nous proposons une classification qui a l'ambition de s'appuyer sur les éléments structurant historiquement l'EPS et ayant du sens social et professionnel.

@ andjelko.svrdlin@snefpsu.net

(1) Ni le SNEP-FSU ni le Centre EPS et société ne se sont nommés ainsi. Voir C. Couturier, EPS et culturalisme, SNEP-FSU, 2018.

(2) Les propositions portées par le SNEP-FSU font de l'EPS et de ses enseignants les seuls à être en capacité à porter les visées en question compte tenu des spécificités de leur formation, articulée à la maîtrise des éléments déterminants structurant le système scolaire. Les cadres sportifs extra scolaires, compétents dans leur domaine, ne sont pas formés à ces éléments déterminants. Notre syndicalisme a tout intérêt à les voir comme des alliés et non pas comme des concurrents.

(3) Toute tâche au sein d'un dispositif didactique est de la plus haute importance. Mais il y a une différence entre identifier le sens des conduites souhaitées, au sens large (technique motrice, tactique, comportement, efforts...) et laisser faire en mettant en place des situations « magiques ».

(4) D. Delignières, « On peut toujours penser autrement... », Editions EP&S, 2021.

Le Sport Scolaire, un 2^e souffle pour le sport pour tous et toutes

Le Sport Scolaire est le deuxième poumon, avec les 4h d'EPS, de la démocratisation de la culture sportive. Son développement et son renforcement nécessitent des incontournables.

Dans le prolongement de l'EPS, le sport scolaire qui englobe les AS et l'UNSS, se doit de rester un service public permettant à tous et toutes, tout au long de sa scolarité, d'avoir accès à une pratique physique, sportive et artistique volontaire, régulière, à moindre coût.

Les incontournables

Le temps de l'AS et des rencontres UNSS n'est ni périscolaire, ni extrascolaire, mais bien du temps scolaire. La valorisation de la pratique associative par nos élèves doit être effective. Il doit être intégré dans les emplois du temps des élèves pour permettre aux licencié·es de s'engager dans cette pratique volontaire. Pour cela, les trois piliers de l'AS que sont : une AS obligatoire dans chaque EPLE, affiliée à l'UNSS, le forfait d'AS indivisible de 3 heures pour chaque enseignant·e d'EPS et la présidence de l'AS par la·le chef·fe d'établissement, doivent être réaffirmés partout.

Donner aux AS les moyens pour fonctionner

Les attaques et autres mises en difficulté des AS ne manquent pas et cela est particulièrement vrai dans les lycées. La réforme Blanquer n'a fait qu'accentuer les choses. Aussi, il conviendra de faire respecter la libération du mercredi après-midi en tant que temps dédié aux activités de l'AS. Les rencontres sportives et artistiques, cœur du sport scolaire et facteur motivationnel prioritaire des élèves, le nécessitent. Une grande vigilance doit s'exercer quant aux dérives vers des AS de l'entre-soi qui s'apparenteraient plutôt à une activité type Foyer Socio Éducatif qu'à un sport scolaire ouvert vers les autres et porteur d'émancipation. Afin de faciliter la stabilité financière de l'AS, le CA de l'EPL peut lui attribuer une subvention. Par ailleurs, la restauration et les transports scolaires doivent être assurés pour permettre les entraînements et les rencontres le mercredi après-midi. Enfin, un accès à des équipements sportifs, variés et répondant à la programmation de l'AS, est un élément majeur pour permettre son bon fonctionnement et son développement.

Quels contenus et objectifs pour un sport scolaire émancipateur ?

Une réflexion urgente est à mener sur les contenus et les objectifs du sport scolaire. Le manque de dialogue avec la direction nationale UNSS est criant. Dans un contexte de sédentarité croissante des jeunes, nous dénonçons fortement la promotion du e-sport et des projets distanciels quand il faudrait redonner toute leur place aux rencontres en présentiel. Les activités artistiques sont par ailleurs toujours insuffisamment reconnues dans leur spécificité. Les manifestations et événements promotionnels ne sauraient se substituer aux entraînements et à un engagement hebdomadaire qui permettent les progrès et nourrissent l'appétence à la pratique régulière. Nous devons permettre à tous les élèves filles et garçons d'y trouver leur place. Pour lutter contre les inégalités, nous nous devons de proposer de nouvelles formes de

“un Sport Scolaire attractif et facilement accessible à tous et toutes est un levier pour davantage d'apprentissages sportifs et artistiques...”

pratiques et de rencontres, renforcer sans les imposer les équipes mixtes, y compris au niveau départemental et académique. Par ailleurs, les rôles de jeunes officiel·les qui furent une innovation de l'UNSS se sont multipliés ces dernières années et sont mis en exergue par la direction nationale UNSS. S'ils sont parfaitement légitimes et ont du sens pour former nos élèves à la variété des champs du monde associatif, ils n'ont de sens que s'ils sont mis en œuvre dans le cadre d'une rencontre. Ils ne sauraient se substituer à une pratique physique régulière. Le temps nécessaire à la formation de ces JO interroge également sur le volume du forfait d'AS qui semble désormais insuffisant devant la multiplication des tâches.

L'EPS, les AS, les sections sportives scolaires : pour toujours plus de pratiques physiques sportives et artistiques

Enfin, les AS peuvent être un trait d'union entre le monde scolaire et le monde associatif avec la mise en place de conventions (entraînements communs, rencontres, prêt de matériel, accès aux installations, etc.). En plus des AS obligatoires, la création de sections sportives scolaires, à l'initiative des équipes EPS, favorise les synergies entre ces deux milieux. Pour cela, il conviendrait de doter tous les établissements de moyens de fonctionnement suffisants et fléchés dans les DHG. De façon plus globale, en collèges comme en lycées, au moins un dispositif spécifique en EPS doit être créé (section sportive scolaire, option EPS, spécialité,...). Tous et toutes les élèves qui le souhaitent doivent pouvoir accéder à celui-ci. Une grande vigilance doit s'exercer quant à la mise en concurrence des AS avec des dispositifs type 2S2C et une potentielle externalisation des apprentissages sportifs, voire la privatisation de ceux-ci.

C'est en s'enrichissant de nouveaux pouvoirs moteurs que nos élèves prennent confiance en eux et osent découvrir de nouvelles pratiques. Quatre heures d'EPS obligatoire pour tous les élèves, un sport scolaire attractif et facilement accessible à tous et toutes, sont des leviers pour davantage d'apprentissages sportifs et artistiques, favorables à un accès et à un engagement dans les pratiques associatives sur le long terme.

@ melanie.peltier@snefsu.net

L'inclusion : utopie réaliste avec les moyens nécessaires !

Lors du congrès du SNEP-FSU en décembre, ont été débattus et discutés pour la première fois les enjeux de l'inclusion à l'école et en EPS. Le nombre de collègues congressistes présents lors de la commission de travail et la richesse des échanges ont montré à quel point l'inclusion fait partie intégrante de notre métier, que les collègues la plébiscitent largement, même si elle est parfois, voire souvent, génératrice de difficultés et d'inquiétudes pour les personnels et les familles.

Les suppressions de postes sous le quinquennat Blanquer, des enseignants moins nombreux dont la charge de travail n'a cessé de s'alourdir, les PIAL intégrés à la loi de l'école de la confiance sans aucune évaluation de ce dispositif qui était initialement « expérimental », le manque ou l'absence de formation et de coordination et l'impossibilité, la plupart du temps, de pouvoir se réunir par manque de temps, ont contribué à dégrader significativement l'inclusion des élèves à besoin éducatif particulier (Bep). Bien entendu, le discours politique est tout autre, et rares sont les salutaires interventions de députés à l'Assemblée qui mettent en exergue la réalité : manque de moyens, enfants avec notification MDPH sans affectation, AESH précarisé.es et maltraité.es par l'institution, des familles et des personnels en souffrance !

Les préconisations faites aux enseignants d'EPS méconnaissent souvent la complexité du travail, le fonctionnement d'une classe et d'un établissement. Les « conseils » pédagogiques, les « injonctions » à la bienveillance ou à la différenciation, ou encore l'élaboration de dossiers aux acronymes nombreux, n'aident en rien les enseignants, qui se retrouvent souvent seuls pour créer de bonnes conditions d'inclusion et d'apprentissage... L'inclusion repose souvent sur un investissement très important des personnels, ce qui peut générer des difficultés, voire de la souffrance au travail.

De nombreux collègues font état de la lourdeur des tâches, chronophages et qualifiées « d'impossibles ». Sans analyse plus approfondie des situations de travail, le risque est grand de ne pas mettre au jour les vraies causes des problèmes de santé au travail. Ces derniers, et la souffrance qui en découle, sont majoritairement la conséquence d'empêchements de travailler largement partagés et qui sont plus ou moins bien supportés par

les collègues selon les situations, les périodes et les endroits. « L'empêchement dans le travail doit se comprendre comme la difficulté accrue, voire l'impossibilité, de réaliser son activité de manière pleinement satisfaisante, c'est-à-dire ici maintenir l'activité habituelle et ordinaire attendue, prendre suffisamment en compte les élèves à Bep pour les faire progresser », sans « pénaliser » les autres élèves de la classe. Dans les CHSCTD, le nombre de fiches SST faisant état de ces problématiques est exponentiel et pourtant, peu de solutions concrètes sont apportées aux collègues et aux équipes.

C'est dans une situation déjà dégradée, source d'empêchement de travailler de multiples natures, que les tâches liées aux inclusions s'imposent et se rajoutent. Sur le terrain, les personnels sont confrontés à une injonction paradoxale générale : améliorer l'accueil d'élèves à Bep dans un milieu scolaire qui est de moins en moins accueillant pour l'ensemble des élèves. Les classes sont plus chargées, les enseignants ont davantage de classes, les personnels sont accaparés par des tâches nouvelles, invisibles parfois, qui réduisent leur disponibilité ou les épuisent s'ils s'efforcent de la maintenir... Dans le même temps, le nombre d'élèves à Bep ne cesse d'augmenter et la diversité de leurs difficultés aussi. Or, le ministère se contente de renvoyer à chacun le soin de résoudre seul le paradoxe !

Le SNEP-FSU a, en partant de ces constats, formulé dans le texte du congrès national les revendications qu'il portera auprès du Ministère, avec la FSU :

Des effectifs allégés à 20 quand des élèves Bep sont inclus dans les classes, l'allègement du temps de travail (des temps banalisés de concertation, en décharge plutôt qu'en IMP), une formation initiale et une FPC ambitieuses et généralisées, la suppression des PIAL qui ne sont ni au service des élèves ni au service du métier AESH, des recrutements (enseignants, CPE, Psy-En, AESH) des dispositifs de scolarisation et d'accompagnement (structures, enseignants référents) sont les conditions pour que les droits des élèves à Bep soient respectés et que le travail des personnels ait un réel effet à long terme sur les savoirs et les compétences dont pourront disposer les élèves pour s'inclure dans leur vie sociale et professionnelle une fois adultes.

“ De nombreux collègues font état de la lourdeur des tâches, chronophages et qualifiées « d'impossibles »... ”

@linda.veschetti@snefsu.net

Ministère de l'agriculture : 4h d'EPS durant toute la scolarité

4h d'EPS dans l'agriculture, un « engrais » nécessaire pour cultiver les « pousses » déjà existantes (EPS obligatoire en BTS et Prépa) et développer les champs des apprentissages pour toutes et tous les lycéen·nes.

Le secteur agriculture du SNEP-FSU s'est interrogé sur l'apport d'une telle ambition pour nos élèves de l'enseignement agricole.

Cela favoriserait l'apprentissage grâce à 2 séquences hebdomadaires ; des progrès significatifs permettent de donner du sens à la pratique de nos élèves en développant les ressources, en consolidant les acquis et le goût de l'effort. La répétition et la régularité sont des éléments essentiels dans ce domaine.

Nos élèves sont confrontés à l'effort dans le cadre de leur stage professionnel ; ce temps supplémentaire pourrait servir à la formation aux gestes et postures auxquels ils sont confrontés. Certains maîtres de stage s'étonnent de la faiblesse de nos élèves face à l'effort. Il y a un réel besoin

Les programmes d'EPS de l'enseignement agricole nous incitent à consacrer du temps aux activités de pleine nature. Mais celles-ci nécessitent du temps pour se rendre sur les lieux de pratique. Aujourd'hui, plusieurs projets sont abandonnés dans nos lycées faute de disponibilité. 4h hebdomadaires permettraient une organisation annuelle qui dégagerait du temps pour pratiquer ces activités sous forme de stage de quelques jours.

Une partie de nos élèves vivent en milieu rural où l'offre associative sportive est plus restreinte. Augmenter le temps consacré à l'EPS permettra une offre élargie d'APS et une meilleure appropriation culturelle de celles-ci.

Une caractéristique de l'enseignement agricole est la poursuite de l'enseignement de l'EPS dans les classes post bacs. Les BTS ont 1h 30 semaine et les classes préparatoires 2h.

Le projet du SNEP-FSU est ambitieux. Il se confronte cependant à la concurrence des autres disciplines, c'est à dire comment dégager du temps pour ajouter 2 h à l'emploi du temps dans un temps d'enseignement hebdomadaire contraint. Les réformes successives des programmes en EPS ont réduit le temps consacré à notre discipline : pour mémoire, les bacs technologiques avaient 3h hebdomadaires jusqu'en 2007, puis 2h 30 et lors de la dernière réforme en 2018, 2h ! Les bacs professionnels ont 2h semaine contre 2h30 à l'Éducation Nationale.

A l'aune d'une carrière professionnelle nous sommes confrontés au paradoxe des injonctions ministérielles qui affichent des programmes ambitieux, inatteignables au regard du temps consacré.

Le comité d'évaluation et de contrôle d'évaluation des politiques publiques a rendu son rapport le 21 juillet 2021 sur l'évaluation des politiques de prévention en santé publique.

Les rapporteurs détaillent l'ensemble des possibilités de faire du sport, de la petite enfance jusqu'aux séniors, et pas seulement sur la question de l'EPS. La part sur l'école a retenu notre attention et les différents axes traités dressent un constat plus qu'alarmant sur l'état de santé physique des jeunes en matière de pratique sportive, et sur les effets ravageurs du confinement, de la sédentarité, jugée comme une bombe à retardement sanitaire.

Une des propositions de ce rapport est le renforcement de l'EPS au lycée en augmentant le temps de pratique hebdomadaire du primaire et du secondaire, et en rendant systématique une unité d'enseignement libre à l'enseignement supérieur.

Faire de la France une nation sportive, lutter contre la sédentarité passent par des mesures concrètes. 4 h hebdomadaire durant toute la scolarité seraient bénéfiques à toutes et tous nos élèves pour leur santé, pour les motiver et les préparer à une pratique régulière pour leur vie après le lycée.

Joseph Boulc'h,
@agriculture@snefpsu.net

“ Une partie de nos élèves vivent en milieu rural où l'offre associative sportive est plus restreinte ”



Maitriser ce que l'on enseigne pour faire réussir les élèves

Depuis plus de 10 ans, la formation en STAPS et en master MEEF EPS n'a cessé de régresser. D'une part les volumes de formation ont été considérablement réduits, d'autre part, les contenus de formation se sont décentrés vers plus de transversal au détriment de la pratique, de la pédagogie et de la didactique des APSA.

Ce dont les futurs enseignants ont besoin, en premier lieu c'est de pratiquer ce qu'ils vont enseigner et de pouvoir ainsi ensuite faire émerger les différentes problématiques liées aux APSA. En formation initiale, il faut que les étudiants puissent retrouver les chemins des gymnases, des piscines, des stades. La réalité est tout autre et surtout très disparate. Certains STAPS ne planifient plus de pratique sur le premier semestre de L1. En sciences et techniques des APS, on ne pratiquerait pas d'APS ? On se verrait en licence de maths ne pas étudier les mathématiques ?

Il est temps de remettre au cœur de la formation initiale les pratiques physiques, leurs connaissances théoriques et leur traitement pédagogique et didactique.

La formation en licence STAPS éducation, motricité et en master MEEF EPS a toujours servi de référence à la formation spécifique et professionnelle des futurs enseignants d'EPS, ce modèle doit être rétabli pour permettre la réussite de tous et toutes les élèves.

Le développement de la formation continue est une étape nécessaire à la planification des 4 heures d'EPS par semaine. C'est un enjeu essentiel pour les personnels. C'est un domaine qui pâtit fortement des coupes budgétaires du gouvernement en place et qui se fait au détriment des personnels, comme des élèves.

Il est essentiel que la formation continue reste disciplinaire, en présentiel et basée principalement sur les besoins exprimés par la profession ! Elle ne peut pas reposer sur des orientations politiques qui donnent la priorité aux formations transversales ou à public désigné pour prêcher la "bonne parole" de l'inclusion, des valeurs de

“Recentrer les formations initiale et continue autour des APSA est une nécessité”

la république, des nouveaux référentiels, ... sans des outils de réflexion autour des contenus, des APSA, des programmes. Sans la maîtrise des APSA que l'on enseigne, rien ne pourra être enseigné dans l'objectif de faire réussir les élèves. De même, ni la prise en compte des valeurs de la république, ni la prise en charge effective des élèves en situation de handicap... ne pourront être correctement faites si les enseignants ne maîtrisent pas leurs contenus disciplinaires. Les « valeurs de la République » ne peuvent être déconnectées de notre objet d'enseignement.

Une Formation Continue (FC) pensée par et pour les enseignants, nécessite des moyens. Chaque professeur·e doit pouvoir avoir accès à 5 jours de FC choisie selon ses besoins et celle-ci doit être repensée dans un cadre de proximité, avec des mises en commun et des débats autour des controverses de notre discipline.

Recentrer les formations initiale et continue autour des APSA est une nécessité pour répondre aux besoins des élèves, à leur réussite. C'est aussi une nécessaire condition au bien être des enseignants !

@coralie.benech@snefsu.net

